

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Toute commande de supports de communication entraîne l'acceptation des conditions générales de vente suivantes :

1 - TARIFS

Tarifs indicatifs au 02 Janvier 2018 sous réserve d'erreur typographique. Nos prix s'entendent unitaires hors taxes, en Euros et départ de nos entrepôts. Le présent tarif annule tous les tarifs ainsi que toutes les conventions relatives aux prix élaborés précédemment. Ce tarif est susceptible de modifications sans préavis et ne constitue pas un engagement contractuel.

2 - PRODUITS

Nos catalogues ne sont pas contractuels, des modifications aux spécifications techniques peuvent intervenir sur les produits ainsi que sur les modes de personnalisation sans que notre responsabilité puisse être engagée. De légères variations de teintes peuvent également se produire et ne constituent pas un motif de refus de la commande.

3 - ÉCHANTILLONNAGES

Les échantillons sont envoyés à titre payant et ne sont ni repris ni échangés.

4 - STOCKS

Tous les articles de nos catalogues sont suivis et disponibles sur stock dans les entrepôts de nos partenaires. Toutefois, des ruptures peuvent se produire et nous ne pourrions dans ce cas être tenus pour responsables.

5 - COMMANDES

Toute première commande doit être accompagnée d'un extrait KBIS et d'un RIB. Les commandes peuvent ensuite nous parvenir par mail à « contact@covision-groupe.fr ». Chaque commande sera traitée individuellement : 1 commande = 1 expédition. Tout complément à une commande déjà enregistrée fera obligatoirement l'objet d'une nouvelle commande et d'une nouvelle expédition.

6 - RELIQUATS

Les reliquats de commande seront systématiquement maintenus durant une période de 3 mois maximum (sauf ordre contraire de votre part) et envoyé Franco de port (sauf DOM TOM). Les dates de disponibilité de ces reliquats sont communiquées à titre indicatif et peuvent faire l'objet de modification sans préavis de notre part.

7 - BON A TIRER

Si les éléments de marquage fournis sont trop imprécis et qu'il y a lieu de refaire une retouche totale du graphisme, les frais de création seront facturés sur la base de 50 euros HT de l'heure.

Notre société utilisera seulement les modèles, maquettes, dessins pour lesquels la mention « Bon à tirer » aura été certifiée et signée par l'acheteur. La remise de ce certificat dégage notre société de toute responsabilité des erreurs ou omissions constatées après la personnalisation. La couleur pantone sera la plus rapprochée possible, en fonction du support et de la technique utilisée. Le prototype « bon à tirer » sera facturé à l'acheteur en sus des frais de marquage publicitaire (sur devis selon support).

8 - MARQUAGE : tolérance quantitative & droit des marques

Certaines fabrications spéciales avec marquage sont soumises à tolérance quantitative et peuvent varier de plus ou moins 5 ou 10% par rapport à celles commandées, et ce, pour des raisons techniques de fabrication. Après exécution, la facturation sera établie conformément aux quantités réellement livrées.

Quelle que soit la technique utilisée pour le marquage publicitaire, celui-ci est réalisé sur des supports très différents, et de fait, nous n'obtenons jamais tout à fait la même teinte ou brillance des références pantone ou offset utilisée pour les impressions papier, la signalétique, les objets ou le textile. Une éventuelle différence constatée ne peut en aucun cas justifier des réclamations ni entraîner le refus de la marchandise livrée.

Toutes les reproductions de sigles ou logos sont réalisées sous la responsabilité du donneur d'ordre qui est réputé avoir l'autorisation du propriétaire de ladite Marque. Pour tout modèle, maquette, échantillon, dessin fourni par l'acheteur, ce dernier devra garantir à notre société, préalablement à son utilisation, que leur reproduction ne peut en aucun cas porter atteinte aux droits d'un tiers.

Conformément aux usages qui régissent les professions de la publicité et aux lois sur la propriété littéraire et artistique, notre société est seule propriétaire des droits attachés à ses créations.

9 - GARANTIE

Notre garantie est celle même du fabricant des produits que nous proposons. Les produits défectueux peuvent à notre choix, être remplacés, réparés ou donner lieu au crédit de leur valeur. Tout vice apparent est couvert de plein droit par la réception sans réserve du produit par l'acheteur.

Tout avis d'utilisation, d'entretien, mode d'emploi concernant l'usage, le stockage, la pose de la marchandise (lettrage, panneaux, enseignes ...) sont donnés sans engagement de responsabilité de la part de Covision ou de ses prestataires. Le montant de la garantie est limité à la valeur de remplacement.

10 - LIVRAISON

Les délais de livraison ne sont donnés qu'à titre informatif et indicatif; ceux-ci dépendent notamment de la disponibilité des transporteurs et de l'ordre d'arrivée des commandes. Sous cette réserve et sauf cas de force majeure, Covision s'efforce de respecter les délais de livraison qu'elle indique à l'acceptation de la commande. Ce délai court à compter de la réception du Bon à Tirer validé par le client en cas de produit personnalisé. En cas de retard, Covision se réserve la faculté d'effectuer des livraisons partielles avec facturation correspondante. L'acheteur ne pourra, en aucun cas, se prévaloir de la livraison partielle pour différer le paiement correspondant.

11 - RÉCEPTION DE MARCHANDISES

Les marchandises voyagent aux risques du destinataire quel que soit le mode de transport. Toute marchandise reçue doit être contrôlée en présence du transporteur et en cas d'avarie, le récépissé de transport doit impérativement mentionner de façon précise et complète les informations relatives à l'état de la marchandise et aux quantités manquantes : « Colis ouvert, scotch déchiré, il manque x pièces.... ». Faute de mention de ces réserves précises, aucune réclamation ne sera acceptée. Toute marchandise en livraison à une tierce personne voyage sous l'entière responsabilité de l'acheteur qui se doit de contrôler ou faire contrôler la qualité, quantité, couleurs et tailles de cette marchandise. Aucune réclamation ne sera admise plus de 48h après réception chez le destinataire. Aucune demande de modification d'adresse du destinataire par le client ne sera acceptée après saisie de la commande dans notre système.

12 - RETOUR DE MARCHANDISE

Aucun retour de marchandise ne sera accepté sauf autorisation écrite exceptionnelle de notre direction commerciale. Pour tout retour accordé : mention obligatoire de la facture concernée sur la demande de retour et bon de retour à coller sur le colis renvoyé dans nos entrepôts aux frais de l'acheteur. Dans ce cas, ce retour de marchandise entraînera systématiquement les pénalités suivantes : Facturation forfaitaire de 15% de la valeur de la marchandise retournée avec un minimum de 15€ HT. Tout article transformé, brodé ou sérigraphié ne sera ni repris ni échangé.

13 - RÈGLEMENT

Par virement bancaire ou chèque : Un acompte de 40% sera demandé lors de la signature de chaque commande. Le solde est payable à la date d'échéance figurant sur la facture. Pas d'escompte pour paiement anticipé ou paiement comptant.

14 - RETARD DE PAIEMENT :

Tout retard de paiement entraînera la facturation des agios de retard au taux de 1.5% par mois et une indemnité de clause pénale de 1.5 % par mois. Tout incident de paiement pourra remettre en cause les conditions commerciales établies. Les frais de gestion administrative, de recouvrement ou de dossier contentieux seront facturés en sus.

15 - JURIDICTIONS COMPÉTENTES

En cas de litige, seul le tribunal de BORDEAUX sera compétent.

